SEMINAIRE D'AUTOMNE

DES LIGUES ET DES COMITES REGIONAUX

Samedi 19 septembre 2009
Salle du Casino – Saint-Valery-sur-Somme

COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE PICARDIE
CREPS de Picardie - 30, square Friant les 4 chênes - 80048 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 38 27 20 / Mél : picardie@franceolympique.com / Web : http://picardie.franceolympique.com

Ouverture du séminaire

Eric MOREL
Président du CROS

Le Président accueille les personnes et les remercie de leur présence.
Il présente les différentes personnalités qui ont fait l'honneur de participer à ce séminaire des ligues et comités régionaux. Il remercie particulièrement M le Maire de Saint-Valery-sur-Somme pour son accueil.

Stéphane HAUSSOULIER
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Monsieur le Maire est ravi d'accueillir le CROS avec les ligues et les comités régionaux pour cette séance de travail qui porte sur des sujets très intéressants. Il souhaite une bonne réunion à tous.
Il rappelle que la commune de Saint-Valery-sur-Somme a de nombreux projets sportifs (rénovation courts de tennis, base de sports nature, …).

Pierre VAQUEZ
Vice-Président du CROS

Pierre Vaquez présente le programme de la journée :

SEMINAIRE D'AUTOMNE DES LIGUES
ET DE COMITES REGIONAUX SPORTIFS DE PICARDIE
Samedi 19 septembre 2009 – Salle du Casino à Saint-Valery-sur-Somme

- **Accueil par le Maire de Saint-Valery-sur-Somme : Stéphane HAUSSOULIER**

- **Ouverture**
  - ✓ Eric MOREL, Président du CROS de Picardie
  - ✓ Pierre VAQUEZ, Vice-Président du CROS, chargé de la formation et de l'emploi

- **Révision générale des politiques publiques(RGPP) et ses répercussions dans le monde sportif**
  - ✓ Daniel VAILLEAU, Vice-Président du CROS Poitou-Charentes
  - ✓ Eric LEDOS, Directeur régional de la jeunesse et des sports

- **Programme d'actions des CDOS pour l'olympiade**
  - ✓ CDOS de l'Aisne
  - ✓ CDOS de l'Oise : Ali SAHNOUN, membre du comité directeur
  - ✓ CDOS de la Somme

- **Rappel Projet stage jeunes dirigeants ("éveil aux responsabilités")**
  - ✓ Pierre VAQUEZ, Vice-Président du CROS chargé de la formation et de l'emploi

- **Questions d'actualité :**
  - ✓ Convention collective nationale du sport :
    André de SAINT-MARTIN, Secrétaire général du CoSMoS, délégué pour la Picardie
  - ✓ Formation DUT-CNAM-GEA adaptée aux sportifs de haut niveau :
    Alain VALEMBERT, responsable de la formation au CNAM
  - ✓ Information Fonds social européen (mesure 4.2.3) :
    Pierre VAQUEZ, Vice-Président du CROS chargé de la formation et de l'emploi
  - ✓ Impulsion Picardie pour le sport :
    Jean-Pierre MORLET, Vice-Président du CROS

- **Clôture**
  Eric MOREL, Président du CROS

- **<u>Révision générale des politiques publiques(RGPP) et ses répercussions dans le monde sportif :</u>**

Daniel VAILLEAU
Vice-Président du CROS Poitou-Charentes

Celui-ci est très heureux d'être présent sur le séminaire organisé par le CROS de Picardie. Il signale qu'il est toujours intéressant de découvrir ce qui se fait ailleurs.

Sébastien LEULLIER,
Chargé de mission "sport de masse / loisirs"
au service des sports du Conseil régional de Picardie

Sébastien Leullier présente les excuses de M Olivier Chapuis-Roux, Vice-Président du Conseil régional chargé des loisirs, des sports et des traditions populaires retenu par d'autres impératifs. Il l'a cependant chargé de passer un message (article de presse ci-dessous) concernant ce projet de réforme afin d'alerter le mouvement sportif.

Décentralisation - 11/09/2009

La réforme territoriale pourrait faire perdre 1 milliard d'euros au sport.

La réforme territoriale, objet d'un projet de loi qui doit être examiné par le Parlement avant la fin de l'année, menace les subventions dont bénéficient le sport français à hauteur d'un milliard d'euros s'inquiète le Comité national olympique et sportif (CNOSF).

"Si, en vertu de la nouvelle répartition des attributions, on supprimait la clause générale de compétence sans accorder aux régions et départements la compétence sport, les conséquences seraient catastrophiques"*, a prévenu le 11 septembre Jean-Michel Brun, vice-président du CNOSF chargé du dossier sport et territoires.*

Le CNOSF, représentant auprès de l'Etat du mouvement sportif national, s'inquiète, selon les estimations de son président Denis Masseglia, pour le milliard d'euros attribué chaque année par les conseils régionaux et généraux, notamment aux équipements sportifs. La plus grosse partie du financement sportif (huit milliards) territorial resterait assuré par les communes.

L'avant-projet de loi, qui doit être présenté début octobre en conseil des ministres, prévoit la suppression de la clause générale de compétence grâce à laquelle régions et départements peuvent financer les domaines de leur choix. La répartition de compétences désormais spécialisées entre régions et départements ferait ensuite l'objet d'une seconde loi. Seules les communes garderaient la clause générale de compétence.

"Pour faire face à cette suppression, il faudrait que la compétence sport soit donnée aux régions et aux départements"*, demande Jean-Michel Brun,* "ou bien que l'Etat propose une compensation au mouvement sportif comme il l'avait fait en supprimant la taxe professionnelle."

Avec l'AFP

Eric LEDOS
Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative de Picardie

Le Directeur régional remercie le Président du CROS de son invitation et M le Maire pour son accueil.
Il a accepté avec plaisir l'invitation du CROS à participer à ce séminaire et signale que la présence de l'Etat est assurée également par Bruno Delavenne qui est responsable du pôle du sport régional à la DRDJS.
Il pose la question de savoir si l'Etat doit continuer à être organisé comme dans les années 50 et 60 alors qu'il y a eu notamment deux lois de décentralisation et que le mouvement sportif a renforcé son autonomie. Il rappelle que le mouvement sportif s'est considérablement structuré depuis 20 ans.
La réforme de l'Etat en cours vise à rationaliser son organisation afin d'être plus efficace dans la mise en œuvre de ses politiques. Elle ne touche pas que le sport. Dans le domaine qui intéresse le mouvement sportif, la réforme vise à rapprocher les missions relatives au sport, à la jeunesse et à la cohésion sociale de l'Etat.
Concrètement, à partir du 1er janvier 2010, la Direction départementale de cohésion sociale regroupera l'actuelle DDJS, les services chargés des politiques de la ville et du logement de la préfecture et les services de l'action sociale de la DDASS.
Au niveau régional, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale regroupera les services régionaux de la DRDJS, les services de l'action sociale et de la solidarité de la DRASS et l'agence de la cohésion sociale et de l'égalité des chances (ACSE) qui gère les crédits de la politique de la ville.
En Picardie, les missions de la DRDJS seront donc éclatées entre le niveau régional et départemental.
Le Directeur régional insiste sur le fait que la réforme ne remet pas en cause les missions de l'Etat.

Au sujet de la clause de compétence générale des collectivités territoriales le Directeur régional signale que Mme Rama Yade, Secrétaire d'Etat chargée des Sports a alerté M Brice Hortefeux, Ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales sur les difficultés que rencontrerait le mouvement sportif si les différents échelons des collectivités ne pouvaient plus continuer à financer le sport.
Le Directeur régional rappelle que se pose cependant la question des financements croisés dans le domaine du sport et qu'une simplification apparaîtra nécessaire.

Débat, échanges

Christian Charles, Président de la ligue d'aviron
Celui-ci s'inquiète d'une part sur la politique du sport de l'Etat concernant notamment le haut niveau et d'autre part est-ce que le sport de haut niveau doit encore exister en Picardie (fermeture du CREPS, non remplacement de CTSR, …).

Le Directeur régional rappelle que le sport de haut niveau est un sujet national. La filière de haut niveau a évolué en parcours d'excellence sportive qui est proposée par la Direction technique nationale de chaque fédération.
Il y a la volonté du secrétariat d'Etat précédent et actuel de resserrer le sport de haut niveau (à l'instar de ce qui peut exister dans d'autres pays).
Concernant le CREPS, l'établissement public a fermé ses portes. Un choix a été fait. Le Directeur régional tient à profiter de l'occasion pour souligner l'accompagnement que le Président du Conseil d'administration du CREPS, M Alain Coeugniet, par ailleurs président du Comité régional d'Equitation, a assuré durant toute cette période.
Sur ce dossier, l'Etat assume sa responsabilité et la DRDJS apporte son soutien au projet de reprise porté par le conseil régional de Picardie et Amiens Métropole. Début octobre une réunion est programmée avec les différentes parties prenantes pour le lancement d'une étude sur le devenir des activités du CREPS. Celle-ci sera cofinancée par la DRDJS et le Conseil régional.
Les pôles sportifs peuvent être accueillis en dehors de structures de l'Etat, ils auront donc toujours la possibilité d'être hébergés au sein de l'ancien site du CREPS. Une liberté plus grande est laissée aux Directions techniques nationales pour tracer le parcours d'excellence sportive.
Il rappelle que la Picardie a de nombreux atouts et qu'ensemble, il faut faire en sorte qu'elle continue d'accueillir des pôles.

Serge Lebrun, Secrétaire général du comité régional de natation
Le représentant de la natation pose le problème de l'utilisation des piscines lorsque celles-ci ont bénéficié de subvention du CNDS et que la gestion est confiée à des organismes privés. Ne serait-il pas possible de prévoir des droits d'utilisation pour les clubs de natation ?

Le Directeur régional précise que suite aux lois de décentralisation des années 80, l'Etat ne devrait plus financer les équipements de niveau local. On peut cependant se féliciter que le CNDS participe à ces financements. Il demande à être alerté lorsque ces situations se produisent afin de rappeler aux propriétaires que l'aide de l'Etat aux projets d'équipement sportif vise à favoriser la pratique en club.
Par ailleurs, dans le cadre du CNDS équipement régional, la DRDJS et le CROS regardent avec attention si un projet sportif existe en lien avec les clubs.

Le Président du CROS confirme que le mouvement sportif est attentif lors de l'étude de ces dossiers d'équipements qu'il y ait bien un projet sportif.

Daniel Vailleau explique que ces débats posent la question de la relation entre la puissance publique et le sport. Il est important de maintenir le lien entre le sport de haut niveau et le sport de masse et rappelle la solidarité entre les deux. Le haut niveau est aussi du ressort du mouvement sportif régional et départemental. Le CROS est le garant de l'intérêt commun au nom des ligues et avec les ligues.

Sébastien Leullier tient à préciser que le sujet des équipements sportifs, le Conseil régional mène une réflexion sur la mise en place de convention type sur l'utilisation des équipements, la région étant financeur.

Le Directeur régional propose que soit expliqué aux adhérents et aux parents que le coût de la pratique est aidé par des subventions du Conseil régional, du Conseil général, de l'Etat, de la commune. Il convient de valoriser la solidarité nationale et locale pour rendre accessible à tous la pratique sportive.

Eric Morel souligne en effet l'importance d'indiquer aux membres les aides perçues.

Bertrand Paturet, Président de la Ligue de Course d'orientation
Il souhaite poser deux questions :

- Qu'en est-il de la réflexion sur le regroupement de fédérations ? il prend l'exemple de sa fédération de course d'orientation qui a pu être approchée par d'autres fédérations (randonnée pédestre) dans le but de mutualiser les moyens.
- Serait-il envisageable d'obtenir des subventions d'équipements pour la création de cartes de course d'orientation ?

Le Directeur régional ne dispose pas d'information particulière sur le regroupement de fédérations à ce jour. La politique du ministère est d'éviter que des sports de même nature relèvent de fédérations différentes. La question se pose de façon plus sensible pour les sports de combats ayant des origines communes (ex : de la Fédération Française de Karaté et disciplines associées).

Daniel Vailleau signale que le regroupement de disciplines sportives doit être l'affaire du mouvement sportif. C'est un grand chantier. Il rappelle en exemple le regroupement au sein des familles de sports de nature (Conseil interfédéral des sports de nature, …).
De plus, des formes de mutualisation peuvent être réfléchies sur les territoires.
Il rappelle également qu'il existe 175 000 clubs en France avec une moyenne de 85 licenciés. C'est une grande richesse mais une réorganisation est nécessaire.

Ali Sahnoun, Président de la Ligue de Roller skating et membre du CDOS de l'Oise pose la question concernant les solutions d'avenir du CREPS relèveront-elles de compétences déléguées ou partagées pour les collectivités ?

Le Directeur régional précise que, suite à la fermeture du CREPS, le Conseil régional et Amiens Métropole ont souhaité prendre l'initiative sur ce dossier. Il relève d'une politique régionale qui favorisera le développement du sport picard tout en contribuant à certains objectifs partagés avec l'Etat.

- **Programme d'actions des CDOS pour l'olympiade**
  - ✓ CDOS de l'Aisne : excusé
  - ✓ CDOS de la Somme : excusé

CDOS de l'Oise
Ali SAHNOUN, membre du comité directeur

Le comité Oise a été largement renouvelé lors des élections en mars dernier.
La fin de mandat a été difficile mais une équipe motivée a été reconstituée autour d'un Président dynamique.

- **Rappel Projet stage jeunes dirigeants ("éveil aux responsabilités") :**

Pierre VAQUEZ
Vice-Président du CROS chargé de la formation et de l'emploi

André de Saint-Martin, Président de la Ligue de Tennis, précise que la Ligue mène cette opération et qu'elle a concernée quatre promotions de jeunes dirigeants.
Aux dernières élections lors du renouvellement, plusieurs de ces jeunes dirigeants ont intégrés les Comités Départementaux et la ligue.

- **Questions d'actualité :**

Convention collective nationale du sport : André de SAINT-MARTIN Secrétaire général du CoSMoS, délégué pour la Picardie

André de Saint-Martin est le Secrétaire général de l'un des deux plus gros syndicats d'employeurs que sont le CNEA (Conseil National des Employeurs Associatifs) et le CoSMoS (Conseil Social du Mouvement Sportif).

ADRESSES UTILES

CoSMoS
Maison du Sport Français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris Cedex 13
☎ 01 40 78 29 41
☎ 01 40 78 29 56
e-mail : cosmos@cosmos.asso.fr
http://www.cosmos.asso.fr

SNM-Chorum (Régime de prévoyance)
Chorum AMIENS
Délégation régionale :
6, boulevard de Belfort - BP 50220
80 002 Amiens cedex 1
☎ 03 22 22 44 50
http://www.chorum.fr

AGEFOS PME
Rue de l'Ile Mystérieuse
80440 BOVES
☎ 03 22 35 42 59
www.agefos-pme-nordpicardie.com

UNIFORMATION Nord
115-117 rue Nationale 59004 LILLE CEDEX
☎ 0 820 205 206
www.uniformation.fr

Pour illustrer la difficulté de la mise en place du régime de Prévoyance, André de Saint-Martin donne l'exemple du tennis où sur 150 clubs employeurs, 50 simplement cotisent à la prévoyance…

Par ailleurs, il souhaite revenir sur quelques cas les plus fréquents :

- Contrat de travail doit être **écrit** dans le cadre de la CCNS.
- Les associations n'ont plus le droit de salarier les brevets fédéraux. Des négociations sont en cours au niveau national pour régler cette difficulté.

Formation DUT-CNAM-GEA adaptée aux sportifs de haut niveau Alain VALEMBERT responsable de la formation au CNAM

Cette formation est un DUT GEA (Diplôme universitaire de gestion des entreprises et des administrations, option finance et comptabilité).
Rappel historique : un ancien Directeur du CNAM a pris conscience de la difficulté pour un sportif de haut niveau à se positionner après le bac sur des études supérieures d'où la réflexion sur la mise en place d'une filière adaptée.
Toutes les disciplines sportives peuvent être accueillies au sein de cette formation.
Etant étalée sur 3 ans, la plupart des cours a lieu l'après-midi, pouvant permettre les entraînements le matin et en fin de journée.
Cette formation doit également permettre à l'étudiant sportif de rebondir à la fin de carrière voire de poursuivre des études.
Les étudiants sont intégrés année par année.
Contenu de la formation : 900 heures de formation universitaire et 900 heures en entreprise.
La formation a permis également de prendre en charge des étudiants « moins jeunes » en fin de carrière.
La formation est soutenue par l'Etat, la Région, le Conseil Général, Amiens métropole et le mouvement sportif.

Information Fonds social européen (mesure 4.2.3)
Pierre VAQUEZ, Vice-Président du CROS chargé de la formation et de l'emploi

Impulsion Picardie pour le sport
Pour Jean-Pierre MORLET, Vice-Président du CROS
Pascal CHARBONNET, directeur du CROS

La manifestation Impulsion Picardie pour le sport se déroulera le Vendredi 6 novembre 2009 au Forum à Chauny (02).

Le thème de la soirée portera sur Sport, Education, Citoyenneté

Comme habituellement, la soirée comportera trois tables rondes :

- Sport et intégration sociale de personnes handicapées
- Sport, prévention et citoyenneté
- Sport, égalité des chances et lutte contre les discriminations

Les présidents de ligues et comités régionaux sont associés à cette manifestation. Ceux-ci devront se faire accompagner de trois personnes méritantes et investies sur les thématiques traitées sur les différentes tables rondes (1 personne par département).

Clôture
Eric MOREL, Président du CROS

Le Président ne peut que remercier les intervenants et les participants pour la richesse des débats et les convie à prendre le verre de l'amitié offert par la commune de Saint-Valery-sur-Somme qu'il remercie à nouveau pour son accueil.

ANNEXE : Liste des participants

Prénom	NOM	Ligue / Organisme	Qualité
Valérie	**BARONICK**	Ligue FSCF	Présidente
André	**BARRAS**	Ligue de tir	Vice-Président
Jean-Michel	**BAUDELET**	Ligue de Basket-ball / CROS de Picardie	Vice-Président
Bernard	**BITTEL**	Comité régional de Boxe	Trésorier Général
Pascal	**CHARBONNET**	CROS de Picardie	Directeur
Daniel	**CHAREYRON**	Mairie de Saint-Valéry-sur-Somme	Maire adjoint chargé des sports
Christian	**CHARLES**	Ligue d'aviron	Président
Sébastien	**CHOPLIN**	Comité régional de Canoë-kayak	Président
Yves	**CORDIER**	Ligue d'escrime	Membre du comité directeur
Bruno	**DELAVENNE**	DRDJS	Service des sports
Philippe	**DUMONT**	Ligue de Handball	Président
Régis	**FAGART**	Ligue de tir à l'arc	Secrétaire Général
Michel	**FINET**	Comité régional de gymnastique	Conseiller technique sportif et régional
Françoise	**FOURNIER**	Comité régional EPMM	Trésorière
Stéphane	**HAUSSOULIER**	Mairie de Saint-Valéry-sur-Somme	Maire
Jean-Yves	**JEROME**	Comité régional Haltérophilie	Trésorier Général
Serge	**LEBRUN**	Comité régional de natation	Secrétaire Général
Eric	**LEDOS**	DRDJS	Directeur
Sébastien	**LEULLIER**	Conseil régional	Chargé de mission sport de masse / Loisirs
Patrice	**MAIGROT**	Ligue de Parachutisme	Secrétaire Général
Eric	**MOREL**	CROS de Picardie	Président
Jean	**MUNGUIA**	Comité régional randonnée pédestre	Trésorier Général

Prénom	NOM	Ligue / Organisme	Qualité
Bertrand	**PATURET**	Ligue de course d'orientation	Président
Ludovic	**PONTHIEU**	Comité régional Pentathlon moderne	Secrétaire Général
Ali	**SAHNOUN**	Ligue de Roller Skating CDOS de l'Oise	Président Membre du Comité directeur
André	**SAINT-MARTIN (de)**	Ligue de Tennis	Président
Béatrice	**STEFAN**	Comité régional EPMM	Présidente
François	**TAVAUX**	Ligue de cyclotourisme	Président
Daniel	**VAILLEAU**	CROS Poitou-Charentes	Vice-Président
Alain	**VALEMBERT**	CNAM Picardie	Responsable formation
Véronique	**VALENTIN**	Ligue de Hockey sur gazon	Présidente
Pierre	**VAQUEZ**	CROS de Picardie Ligue de Football	Vice-Président Chargé de mission
Xavier	**VAUCHERET**	CROS de Picardie / Ligue de Tennis de Table	Membre